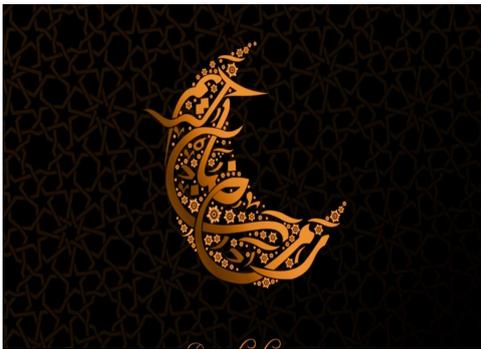


Présentes toi, honorable invité !

Présentes toi, honorable invité !



Tout le monde se réjouit de cet invité parmi nous, mais beaucoup ne connaissent pas qui est il vraiment et quelle place il a parmi nous ...

Voici donc une brève présentation de notre invité :

“Présentes toi, honorable invité”.

“Je suis le mois de Ramadhânoul Moubâarak, le mois de Miséricorde et du Pardon...et de la Délivrance du feu de l’Enfer.

Je suis aussi le mois du jeûne. Et le jeûne, c’est de ne pas manger ni boire ni avoir des relations intimes avec son épouse de l’aube (Soubh Saadiq) au coucher du soleil.”

Lire la suite...

Tout le monde se réjouit de cet invité parmi nous, mais beaucoup ne connaissent pas qui est il vraiment et quelle place il a parmi nous ...

Voici donc une brève présentation de notre invité :

“Présentes toi, honorable invité”.

“Je suis le mois de Ramadhânoul Moubâarak, le mois de Miséricorde et du Pardon...et de la Délivrance du feu de l’Enfer.

Je suis aussi le mois du jeûne. Et le jeûne, c’est de ne pas manger ni boire ni avoir des relations intimes avec son épouse de l’aube (Soubh Saadiq) au coucher du soleil.”

“Quand a tu été rendu obligatoire sur nous ?”

“Tout d’abord, il faut savoir que je suis le cinquième pilier de l’Islam...et celui qui me renie aura renié l’Islam et ne sera plus considéré musulman.

Allah m’a rendu obligatoire (fardh) sur les musulmans la deuxième année après la Hijra”.

“Combien de tes jeunes le Prophète Sallallâhou ‘alayhi wa sallam a-t-il fait ?”

“Il l’a fait pendant neuf ans”.

“Par quel moyen pouvons-nous entrer chez toi ?”

“Soit par la vue de la lune le 29ème du mois de Cha’baan ou sinon quand 30 jours du mois de Cha’baan sont passés”.

“Est ce que tu nous parles du Qour’aan alors qu’on t’appelle “le mois du Qour’aan” ?”

“Bien sur que je vous parle du Qour’aan. Allah dit : **“Le mois de Ramadhân dans lequel le Qour’aan fut révélé comme guidée pour les gens...”** et aussi : **“Nous l’avons révélé (cad le Qour’aan) dans la nuit du destin.”** (Cette nuit se trouve dans le mois de Ramadhân)

Il est sounnah de lire beaucoup le Qour’aan quand tu es avec moi, et de l’étudier car le Prophète sallallâhou ‘alayhi wa

sallam rencontrait l'ange Djibrail toutes les nuits du Ramadhân et tous les deux récitaient le Qour'aan.

Plusieurs de tes prédécesseurs complétaient la lecture intégrale du Qour'aan en l'espace de trois nuits :

- Imam Cha fi'i rahimahoullah terminait le Qour'aan 60 fois en dehors de la salah pendant le Ramadhân !!!
- Imam Zouhri rahimahoullah dit que *le mois de Ramadhân est un mois de lecture du Qour'aan et de distribution de la nourriture.*
- Mouhammad Ibn Ka'ba rahimahoullah dit : *"Nous reconnaissons le lecteur du Qour'aan pendant ce mois à la pâleur de son visage (cad qu'il passait la nuit dans la lecture qu'il était fatigué le lendemain)*

"Allahou Akbar ! Et peux tu nous parler des vertus du jeûne et de la lecture du Qour'aan que le Prophète sallallâhou 'alayhi wa sallam a dit ?"

"Bien sur, le Prophète sallallâhou 'alayhi wa sallam a dit : *"Le jeûne et le Qour'aan intercèderont pour le serviteur le jour du Jugement. Le jeûne dira : "O Mon Dieu ! Je l'ai empêché de manger et de boire le jour, acceptes donc mon intercession en sa faveur; et le Qour'aan dira : O mon Dieu ! Je l'ai gardé éveillé la nuit, acceptes donc mon intercession en sa faveur. Et leur intercession sera agréée."*

Qu'Allah nous fasse parmi les gens du Qour'aan et qu'Il nous aide à faire le jeune et lire le Qour'aan. Amine.

"Eh bien, peux-tu nous des points positifs que nous retirerons de toi après ton départ ?"

Vous allez recevoir beaucoup de leçons du jeûne, je ne pourrai

pas tous les énumérer. Voici donc quelques unes :

- La patience
- La miséricorde et la pitié envers les gens qui sont dans le besoin
- L'entraide vers le bien et la piété
- Le contrôle de ton Nafs
- La piété
- La tendresse du cœur
- Il te sera accordé dans ce mois une nouvelle approche de mener ta vie future

“Y a t-il un bienfait quelconque dans le fait de donner quelque chose à un jeûneur pour rompre son jeûne ?”

“Tout d'abord, le Prophète sallallâhou 'alayhi wa sallam a dit :”***Celui qui donne à un jeûneur de quoi rompre son jeûne aura la même récompense.*** (cad d'avoir jeuné)”

Et pour te donner un exemple des sahabahs, saches que Ibn Oumar radhi yallâhou 'anhou ne rompait son jeûne qu'avec les pauvres”.

